



46^{ème} « édition estivale »



Chères Consœurs, Chers Confrères,

Le 25 juin 2025, le Conseil National a élu le Professeur Stéphane OUSTRIC Président ([BULLETIN-CNOM-98.pdf](#)).

Le nouveau Président a annoncé avoir une ambition claire : « celle d'être au service de la profession (...) et de remettre le médecin au centre du village ».

Je ne peux que souhaiter que ce vœu se réalise. En effet, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, notre profession est attaquée par les politiques de tout bord, certaines professions de santé, et les tutelles et administrations.

Il n'en demeure pas moins que les médecins restent le pilier des soins en ville et à l'hôpital, que leurs expertises et leurs formations sont indispensables à la qualité et à la sécurité de la prise en charge de la population. Que les patients soient d'origine rurale ou urbaine, le médecin doit être accessible et le premier recours pour poser un diagnostic et définir une stratégie thérapeutique.

La démographie actuelle reste évidemment un écueil. Nous nous devons d'être imaginatifs et innovants.

L'Ordre des Médecins, par la voix de son nouveau Président, s'est également engagé le 27 juin 2025, lors de l'assemblée générale des Présidents, Secrétaires Généraux, et Trésoriers, à agir avec une tolérance zéro envers toutes les violences.

Les médecins ligériens me prouvent chaque jour leur disponibilité et leur engagement vis-à-vis des patients dans les soins quotidiens et dans la permanence des soins qu'elle soit ambulatoire, hospitalière, ou dans le cadre de la régulation libérale avec les Centres 15, tout au long de l'année, en soirée, et en week-end.

Je souhaite que l'institution ordinaire puisse participer grandement aux discussions permettant de réaffirmer l'importance du rôle pivot du médecin en plein accord avec nos partenaires des autres professions de santé.

Bien que l'actualité nationale et internationale soit morose, j'espère que cette période estivale permettra à chacun d'entre vous de se ressourcer en famille et entre amis.

Bonnes vacances et bonne lecture !

Le Président et Conseiller National
Docteur Jean-François JANOWIAK



URGENT : Régulation SAINT-ETIENNE

La régulation libérale de Saint-Etienne rencontre des difficultés pour assurer la totalité des gardes du mois de juillet jusqu'à la fin d'année.

Si vous êtes intéressé(e)s pour assurer quelques gardes de régulation, nous vous invitons à contacter directement le Docteur Yannick FREZET au 06 62 49 90 50, yannick.frezet@gmail.com

Après une formation d'une demi-journée, vous pourrez vous positionner sur les jours et tranches horaires disponibles qui vous conviennent.



Fraude Packs Sanitaires

Toute sollicitation de la part de n'importe quelle société d'acquérir gratuitement des packs sanitaires est une fraude : [Packs-sanitaires-Fraudes.pdf](#)



Maladie de LYME

Actualisation des recommandations pour la prise en charge des patients porteurs de la borréliose de Lyme (et les autres maladies vectorielles à tiques) : [Maladie-de-LYME.pdf](#)



Arrêt de travail et déontologie

[CNOM-CP-ARRETS-DE-TRAVAIL.pdf](#)



Enquête pour les professionnels de santé vaccinateurs

Le Professeur Elisabeth BOTELHO-NEVERS encadre une thèse en lien avec la vaccination en période de fièvre.

Elle sollicite votre aide via le questionnaire Limesurvey (plateforme sécurisée) : [https://urldefense.com/v3/_https://lmsurvey-pedago.univ-st-etienne.fr/index.php/474321?newtest=Y&lang=fr_!!Gi9w9Fqm_QlovaQJHIKWvpV0EIHPcV_z1gTzj93vJDackzgi3HzGgGqp47fhoA1b4Zp84DxjqrcRJd7-AgVLyRGVU5lB_rotUq4lqZBO_TmWtCD_-4\\$](https://urldefense.com/v3/_https://lmsurvey-pedago.univ-st-etienne.fr/index.php/474321?newtest=Y&lang=fr_!!Gi9w9Fqm_QlovaQJHIKWvpV0EIHPcV_z1gTzj93vJDackzgi3HzGgGqp47fhoA1b4Zp84DxjqrcRJd7-AgVLyRGVU5lB_rotUq4lqZBO_TmWtCD_-4$)

Il est anonyme et a obtenu l'accord du comité d'Ethique du Chu de Saint-Etienne.

Il est également accessible via le QR code de l'affiche suivante : [Affiche-PS-vaccinateurs.pdf](#)



Extension du dispositif POC : Prise en charge élargie aux enfants de 7 à 11 ans inclus

Dans le cadre de l'amélioration continue du repérage et de la prise en charge précoce des Troubles du Neurodéveloppement (TND), le dispositif Plateforme d'Orientation et de Coordination (POC) TND 42-43 évolue :

[POC_courrier.pdf](#)

[POC_plaquette.pdf](#)



Prise en charge bucco-dentaire en médecine générale

Le Centre Régional en Antibiothérapie a mis au point une fiche mémo sur la prise en charge des pathologies bucco-dentaires en médecine générale.

Le but est de vous apporter une aide au diagnostic et à la prescription ou non-prescription d'antibiotiques dans cette situation fréquemment rencontrée en cabinet : [Fiche-dentaire.pdf](#)



Difficultés rencontrées pour la délivrance des certificats médicaux pour les demandes d'agrément des assistant(e)s maternel(le)s

La production d'un certificat médical est exigée dans le cadre de l'évaluation de la capacité d'accueil des professionnel(le)s de la petite enfance.

[Courrier-APNI.pdf](#)

[Certificat-type-assistant.e-maternel.le_.pdf](#)



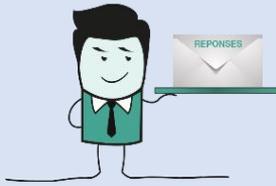
Rappel : Nouvelles règles de stationnement à St-Etienne

Rappel : [2025-VSE-STATIONNEMENT-LAPI-Medecinsinfirmiers-STC-VF.pdf](#)



Site internet CD420M

Le site internet du Conseil départemental est vieillissant, ne vous inquiétez pas si vous rencontrez des difficultés lorsque vous vous y connectez ; un tout nouveau site sera mis en ligne au cours du prochain semestre !



Nos horaires et contacts

Les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 12h, vous pouvez nous joindre par courriel : cd.42@ordre.medecin.fr ou par téléphone au : 04.77.59.11.11

Vous êtes reçu(e)s sur rendez-vous.

Nos bureaux seront fermés du 4 au 17 août 2025.

En cas d'urgence pendant cette période, vous pouvez adresser un courriel à :

- Dr Jean-François JANOWIAK (Président) : janowiak.jean-francois@ordre.medecin.fr
- Dr Yves PARTRAT (Secrétaire Général) : partrat.yves@ordre.medecin.fr

Suivez nos informations et actualités sur notre twitter : [@CDOM42](https://twitter.com/CDOM42)

*Vous aimeriez que nous abordions certains sujets ?
N'hésitez pas à nous en faire part (cd.42@ordre.medecin.fr) !*

Pour consulter les précédentes actualités :
<http://www.ordre-medecins-loire.com/nouvelles-du-conseil/departementales/>

